

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 1^{er} Avril (01/04/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Michel PIRAME (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Mathieu RICHARD (représenté par Monsieur Jérôme VALETTE), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Mme Marie CASTRO), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux**.

Madame Muriel VALETTE est nommée secrétaire de séance.

26-01 Avril 2015

BUDGET ZONE DU LUC – REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014

Rapporteur : Mme HEMERY

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 30 Avril 2015,

Vu les états II-1 et II-2 du compte de gestion établi par le comptable public assignataire,

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,**

à 28 voix pour, 2 voix contre (Mme DULAC, M. CHARLES) et 3 abstentions (Mme FANFELLE ; MM. BOUSQUET, VALLES)

ACCEPTE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2015, les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :

- un déficit de la section d'investissement (001) : **1 056 681.11 €**
- un déficit de la section de fonctionnement (002) : **151 670.33 €**

Pour copie conforme
Moissac le 2 avril 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :

15600 - ZONE DU LUC DE MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 684 257,27	2 448 638,24	4 132 895,51
Titres de recettes émis (b)	30 334,00	82 869,24	113 203,24
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	30 334,00	82 869,24	113 203,24
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 684 257,27	2 448 638,24	4 132 895,51
Mandats émis (f)	122 757,84	117 489,88	240 247,72
Annulations de mandats (g)	0,00	829,28	829,28
Dépenses nettes (h = f - g)	122 757,84	116 660,60	239 418,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	92 423,84	33 791,36	126 215,20

le: **3 AVRIL 2015**
CASTELSAISON - 82
SOUS-PRÉFECTURE

15600 - ZONE DU LUC DE MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZONE DU LUC DE MOISSAC					
Investissement	-964 257,27	0,00	-92 423,84	0,00	-1 056 681,11
Fonctionnement	-117 878,97	0,00	-33 791,36	0,00	-151 670,33
Sous-Total	-1 082 136,24	0,00	-126 215,20	0,00	-1 208 351,44
TOTAL II	-1 082 136,24	0,00	-126 215,20	0,00	-1 208 351,44
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-1 082 136,24	0,00	-126 215,20	0,00	-1 208 351,44

